



Journée de regroupement, mardi 21 novembre 2023

Quelques outils de participation et de gouvernance

Objectifs des outils proposés :

- Favoriser l'expression de tous les avis au sein de la classe
- Découvrir et expérimenter des alternatives au vote à la majorité
- Développer les principes de sociocratie (*mode de gouvernance et de fonctionnement auto-organisé au sein d'une entreprise, d'une organisation impliquant l'ensemble des participants*)

L'abaque de Régnier

Origine : Dans les années 1970, François Régnier, docteur en médecine, constate que, lors de groupes de discussion entre élèves, certaines personnes n'arrivent pas à exprimer leur opinion, tandis que l'opinion d'autres personnes est sur-représentée.

Principe : A partir d'une question posée, chacun exprime son avis en choisissant la couleur qui lui correspond.

En un coup d'oeil, on voit la «tendance» du groupe. On peut ensuite inviter les participants qui le souhaitent à expliquer les raisons de leur choix.

Quels avantages ?

- Très rapide et facile à mettre en place
- Permet l'expression de tous les avis
- Donne l'occasion aux élèves plus réservés de prendre la parole

	Je suis tout à fait d'accord
	Je suis d'accord
	Je suis mitigé
	Je ne suis pas d'accord
	Je ne suis pas du tout d'accord
	Je ne sais pas
	Je ne veux pas répondre

Quelles limites/inconvénients ?

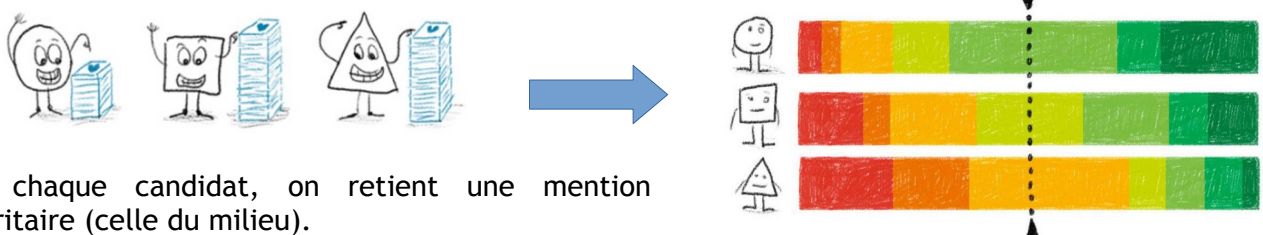
- Moins efficace quand il faut choisir entre plusieurs propositions : c'est plutôt un outil de sondage des opinions qui peut aider à la décision, qu'un outil pour décider.
- A éviter sur des sujets délicats ou s'il y a des tensions dans le groupe : certains élèves peuvent être mal à l'aise dans le groupe et avoir peur d'exposer leur avis même sans prendre la parole (*surtout si on se retrouve seul sur un choix*)

Le vote par jugement majoritaire

Origine : Nouveau mode de scrutin, inventé en 2011 par Rida Laraki et Michel Balinski, mathématiciens et directeurs de recherche au CNRS. Il a été expérimenté à l'échelle nationale à la présidentielle 2017 par laprimaire.org (*organisation d'une primaire citoyenne*)

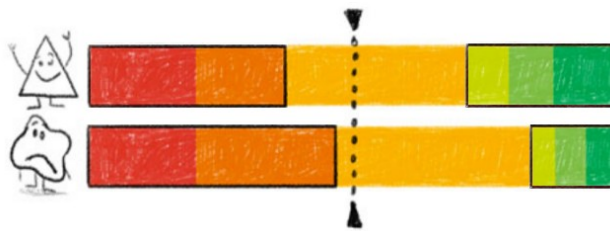
Principe : Au lieu de choisir un candidat (ou une proposition), on exprime son avis sur chaque candidat (ou chaque proposition) : *excellent, très bien, bien, assez bien, passable, insuffisant, à rejeter*.

Ainsi, les candidats n'obtiennent pas un nombre de voix, mais un profil de mérite :



Pour chaque candidat, on retient une mention majoritaire (celle du milieu).

En cas d'égalité (deux candidats qui ont la même mention majoritaire), on donne raison à l'ensemble d'électeurs le plus important (*parmi ceux qui pensent que le candidat vaut plus ou moins que sa mention majoritaire*) :



Quels avantages ?

Dans vos classes

- Pas de candidats ayant un nombre très faible de voix
- Expérimenter d'autres façons de voter

Ailleurs (*dans une organisation, une association, un pays, ...*)

- Savoir avec précision ce que pensent les électeurs
- Pas de vote utile
- Le nombre de candidats n'influence pas la décision finale
- Le vote blanc devient superflu

Quelles limites/inconvénients ?

- Dépouillement des votes plus long
- Bien se mettre d'accord sur la signification des différentes mentions proposées (*on peut proposer moins de mentions en choisissant plutôt en nombre pair et modifier les intitulés*).
- Bien comprendre le choix final en cas d'égalité sur les mentions majoritaires.

La décision par consentement

Origine : Gerard Endenburg, ingénieur néerlandais en électrotechnique ayant repris la direction de l'entreprise familiale dans les années 1970, a été attéré par les batailles d'égos récurrentes au sein du comité directeur de l'entreprise. Il invente progressivement la méthode sociocratique moderne, fondée sur l'idée que toutes les personnes d'une organisation doivent participer à la prise de décision et que toutes les éventuelles objections à une décision soient levées.

Principe : A partir d'une proposition de départ, les participants émettent leurs craintes/objections argumentées. La proposition est alors petit à petit enrichie, amendée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'objections.

Quels avantages ?

- Pas de clivage (*pour ou contre une proposition*)
- Enrichissement de la proposition initiale à partir des avis de tout le groupe (*intelligence collective*)

Quelles limites/inconvénients ?

- PProcessus plus long

Pour aller plus loin

A propos de la sociocratie,

- ⇒ <https://www.sociocratie-france.fr/>
- ⇒ <https://universite-du-nous.org/>

A propos du vote par jugement majoritaire,

- ⇒ Site pour organiser un vote : <https://mieuxvoter.fr/> (*besoin d'une adresse mail par participant, une vidéo de 5 min qui présente le processus*)
- ⇒ BD de Marjolaine Leray : [Vous reprendrez bien un peu de démocratie ?](#)
- ⇒ Me contacter pour obtenir des fichiers complémentaires pour la classe (*présentation aux élèves, fichier tableur pour récolter les votes*) : claire.schiffmann@ac-lyon.fr

